

Communiqué

L'Université de Limoges, lauréate des Trophées HANDI-PACTE Limousin !



L'Université de Limoges a reçu le Trophée Handi-Pacte « Politique globale, information – sensibilisation » le 10 octobre 2016, en présence de Patrick Hermel, Délégué Territorial du FIPHFP*. Ce prix lui a été décerné en reconnaissance d'une politique dynamique en faveur du handicap déployée depuis 18 mois et a été remis à Michel Senimon, DGSA-DRH qui représentait Alain Célérier, Président de l'Université de Limoges.

Les « **Trophées Handi-Pacte Limousin** » ou trophées des bonnes pratiques des employeurs publics du Limousin valorisent les initiatives positives menées par les employeurs publics limousins assujettis ou non à l'obligation d'emploi, et mettent donc en avant les savoir-faire et les capacités d'innovation et d'adaptation des établissements.

Les établissements pouvaient concourir dans quatre catégories :

- Intégration de personnes handicapées
- Maintien dans l'emploi de personnels concernés par un risque d'inaptitude
- Recrutement de personnes handicapées en contrat d'apprentissage
- Sensibilisation des équipes à l'intégration et/ou maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap
- Politique globale des établissements en matière de handicap (intégration, professionnalisation, maintien et mise en œuvre de partenariat...).

14 employeurs publics issus des trois versants de la Fonction publique de la Région Limousin (établissements non assujettis de moins de 20 salariés et établissements assujettis d'au moins 20 salariés) ont participé à cette édition 2015 qui avait plusieurs objectifs :

- démythifier le handicap et lutter contre les a priori excluant toutes compatibilités entre handicap et travail
- faire connaître, encourager et promouvoir l'action des employeurs
- faire connaître et promouvoir le rôle des professionnels du handicap intervenant en appui des employeurs
- alimenter une banque d'expériences pour favoriser les échanges de pratique sinter-fonctions publiques

Le dossier déposé par l'Université de Limoges auprès d'Handi-Pacte Limousin comportait les différents axes développés au cours de l'année 2015, à savoir :

- La nomination d'un « Correspondant Handicap » pour l'établissement en charge du développement de la politique handicap et de l'accompagnement des personnels de l'Université,

- La mise en place d'un Espace Santé au Travail (création du Service Santé au Travail, création du Service de Médecine de Prévention des Personnels et recrutement d'un médecin de prévention),
- La création de la Commission pour le Maintien et le Retour à l'Emploi (CMRE) à destination des personnels. La CMRE a pour objectif de prévenir et de traiter toute situation d'inaptitude ou de risque d'inaptitude susceptible de constituer une menace pour l'emploi d'un personnel Enseignant ou BIATSS de l'Université de Limoges.
- L'élaboration du Schéma Directeur Handicap qui arrête un programme d'actions pluriannuelles tant à destination des étudiants que des personnels de l'établissement et qui comporte pas moins de 35 actions,
- Une pratique innovante consistant à ouvrir la campagne d'emplois 2016 de l'Université afin de permettre à toute personne en situation de handicap et en recherche d'emploi de postuler sur les divers postes proposés par l'établissement quel qu'en soit le secteur (administratif, technique, recherche, pédagogique) et le niveau de recrutement.

Il est à noter que cette initiative a retenu toute l'attention du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par son caractère particulièrement novateur, notamment pour ce qui concerne le recrutement d'enseignants et enseignants-chercheurs. Cette démarche qui fait appel à un système dérogatoire a permis le recrutement d'un maître de conférences, en poste depuis la rentrée 2016 et, a été exposée par la Direction des Ressources Humaines de l'Université de Limoges à l'occasion d'une table ronde ministérielle organisée à Paris le 18 octobre 2016.

* fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Contact presse : Diane Daïan - Service Communication - Université de Limoges
Tél : 05 55 14 91 41, 06 08 34 93 58
com@unilim.fr

université ouverte
 *source de réussites*